

LUBRIZOL Coupable, ETAT Complice !

3 ans après, on n'oublie pas !

3 ans après le terrible incendie de LUBRIZOL du 26 septembre 2019, force est de constater que les investigations de la justice n'avancent pas vite. Si la DREAL a annoncé fin octobre 2019 avoir transmis à la justice un procès-verbal d'infraction à l'encontre de LUBRIZOL concernant 2 délits et 11 contraventions, nous restons en attente du complément d'expertise demandé par les juges d'instruction censé nous éclairer un peu plus sur les causes possibles de l'incendie et les manquements de LUBRIZOL, de Normandie Logistique et de l'Etat. Cela fait plus de 8 mois que ce rapport devrait être rendu et à ce jour nous n'avons aucune nouvelle sur l'avancement des travaux.

Cependant, force est de constater que les juges d'instruction continuent leurs investigations puisqu'ils viennent d'ordonner des investigations complémentaires sur le volet Amiante de l'incendie, volet sur lequel nous avons démontré les lacunes des autorités !

3 ans après, nous devons nous mobiliser toutes et tous, travailleur.e.s, riverain.e.s, défenseurs de l'environnement....

pour que la justice ne nous oublie pas, pour que tout soit mis en œuvre afin de déboucher le plus rapidement possible sur un procès pénal exemplaire, pour que nous ayons l'autorisation d'utiliser les pièces du dossier pénal dans une procédure pour faute contre l'Etat qui est complice de ce crime industriel et qui continue à être laxiste avec les industriels qui jouent avec notre santé !



3 ans après, ceux qui ont respiré les produits toxiques du nuage de Lubrizol, ceux qui ont nettoyé les suies cancérigènes tombées sur les voitures, les salons de jardins..., ceux dont les crises d'asthme ont empiré, n'ont pas vu l'ombre d'une indemnisation de leurs préjudices par le pollueur – non payeur LUBRIZOL alors même que ses profits explosent !

3 ans après, aucun suivi sanitaire digne de ce nom n'a été mis en place et nous n'avons toujours pas obtenu l'ouverture d'un registre des cancers et des malformations, registre indispensable pour mener à bien les études pouvant permettre de faire le lien entre santé et travail / environnement ! Une étude récente présentée au congrès des oncologues explique le lien entre les particules fines et le cancer du poumon qui fait plus de 33 000 morts par an rien qu'en France !

3 ans après, les accidents et incidents industriels restent à un très haut niveau selon le dernier rapport du Bureau de l'analyse des risques et pollutions industriels (BARPI) et les capitalistes continuent à jouer avec la vie des riverains et des travailleurs. Ce qui est arrivé à AZF en 2001 ou cet été à Bergerac avec une explosion faisant 8 blessés peut malheureusement se produire sur les sites SEVESO qui nous entourent. Le risque ne se limite pas à ces seuls sites comme le démontre le feu début septembre, 5 jours durant, de déchets métalliques transportés par le navire EPIC à Petit-Couronne, navire dont le système d'extinction ne fonctionnait pas !

3 ans après, les pompiers du SDIS n'ont pas plus de moyens humains et matériels ! 3 ans après, aucun exercice d'ampleur n'a été réalisé, aucune plaquette n'a été distribuée aux riverains sur les consignes à suivre !

3 ans après, la Métropole de Rouen choisit de travailler avec UPSIDE, organisme regroupant les plus grands groupes industriels de l'agglomération et le patronat de la chimie plutôt qu'avec les composantes du collectif unitaire LUBRIZOL. Ils choisissent également d'engager ICSI (subventionné par tout plein d'usines qui polluent) pour plus de 150 000 euros afin d'étudier nos besoins. Rien de surprenant quand on connaît les positions pseudo-écologiques de son président qui la joue copains-copains avec les gros pollueurs industriels tout en interdisant, sous peine d'amende, à la partie la plus pauvre de la population de rouler dans l'agglomération avec la mise en place d'une ZFE antisociale et anti-écologique ! D'ailleurs, lui qui nous répète être soucieux de notre santé, lui qui nous répète que la ville de Rouen, et sa Métropole se sont portés partie civile dans le dossier LUBRIZOL, qu'en est-il du travail de leurs avocats ? Défendent-ils vraiment nos intérêts ? Parce qu'une fois de plus, c'est bien l'argent public qui part en fumée !

COLLECTIF UNITAIRE LUBRIZOL : VERITE.JUSTICE.LUBRIZOL@PRONTONMAIL.COM

MANIFESTATION

Lundi 26 septembre 18h – Palais de Justice - ROUEN

Que faisiez-vous le 26 septembre 2019 ?

- Vous étiez salarié de Lubrizol et vous avez risqué votre vie dans les premières heures de l'incendie pour déménager en urgence des produits chimiques dont l'explosion aurait provoqué des centaines de morts et des milliers de blessés ?
- Vous étiez pompier et vous avez risqué votre vie pour éteindre l'incendie sans les moyens adaptés à ce type d'installation industrielle parce que les grands patrons de l'industrie chimique préfèrent leurs profits à la sécurité des riverains ?
- Vous étiez riverain, riveraine de l'usine sous le nuage d'amiante et vous avez respiré des particules de cette fibre pendant plusieurs minutes, alors que l'on sait qu'une seule d'entre elles peut provoquer le cancer de la plèvre des années plus tard ?
- Vous conduisiez vos enfants à l'école alors que le nuage chargé de dizaines de produits cancérigènes passait au-dessus de vos têtes parce que le préfet a refusé de mettre en place la procédure de confinement et la rectrice de fermer les établissements scolaires par précaution ?
- Vous étiez agriculteur à des dizaines de kilomètres de l'agglomération rouennaise et vous avez vu la pluie chargée de cendres toxiques recouvrir vos cultures et vos terres ?
- Vous étiez conductrice de bus à la TCAR et vous avez conduit votre bus dans les rues de Rouen durant toute la matinée car votre employeur vous l'a ordonné, vous avez vomi, vous vous êtes évanouie et vos poumons ont été atteints ?
- Vous étiez chez vous, dans la rue, au travail, sous le panache de fumée, sans consigne claire et le préfet, les ministres, Macron... vous ont menti toute la journée, les jours suivants et jusqu'à aujourd'hui en vous disant que ce n'était qu'un incident sans gravité ?

On est nombreux et nombreuses à se rappeler exactement ce que l'on faisait le matin du 26 septembre 2019 quand le crime industriel de Lubrizol a percuté nos vies. Trois ans déjà bientôt, mais on n'oublie pas, on ne pardonne pas !

Alors que ferez-vous le 26 septembre 2022 à 18h ? Vous viendrez vous rassembler sur l'esplanade du palais de Justice de Rouen, à l'appel du collectif unitaire « Lubrizol, Vérité et Justice » car le combat contre Lubrizol et son complice l'Etat est loin d'être terminé, bien au contraire

MANIFESTATION

***Pour la VERITE !
Pour un PROCES
PENAL rapide !***

**Lundi 26 septembre 18h
Palais de Justice ROUEN**

Collectif Unitaire Lubrizol